

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice ..... 33  
 présents ..... 29  
 présents par procuration ..... 4  
 absent excusé ..... 0

## O B J E T

Ateliers "inclusion numérique" en direction des séniors - Centres Sociaux Municipaux "Les Noël's" et "Les Campanules" - Approbation du projet de convention de partenariat avec l'association Destination Multimédia.

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : Mme Dulias à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

**SECRETARE** : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032824-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 04/04/2019  
 Affichage 04/04/2019

## EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de leurs activités, les centres sociaux municipaux « Les Noël's » et « Les Campanules » souhaitent proposer des ateliers « inclusion numérique », en direction des séniors.

Ces ateliers auront pour but de favoriser l'accès du public sénior aux nouvelles technologies numériques. Ils se dérouleront sur 5 séances d'1h30 par semaine pour chaque Centre et pourront accueillir des groupes de 5 à 7 personnes.

Un accompagnement gratuit d'un formateur de l'association et de l'animateur multimédia de la ville sera assuré à chaque séance. La période retenue pour la mise en œuvre de cette action serait du 8 avril au 5 juillet 2019. Un calendrier définitif sera établi ultérieurement.

Le projet de convention de partenariat proposé par l'association Destination Multimédia définit et encadre les modalités d'organisation de ces ateliers au sein des Espaces Publics Numériques des deux Centres sociaux de la Ville.

L'association Destination Multimédia bénéficie d'un financement de la Conférence des financeurs pour la mise en place de cette action.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association Destination Multimédia.

## PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Action sociale et Emploi du 18 mars 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 21 mars 2019,

SUR le rapport de M. Surie,

APRES en avoir délibéré,

M

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention de partenariat de l'association Destination Multimédia pour la mise en œuvre des ateliers « inclusion numérique » et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc SYREHAINO



Acte rendu exécutoire le - 4 AVR. 2019